La conférence pourrait se tenir à Québec, particulièrement pour commémorer la période «pré-confédérative». La conférence pourrait siéger à huis clos et en permanence, en présence des premiers ministres ou de représentants mandatés à cette fin, en incluant des représentants des partis de l'opposition de tous les gouvernements provinciaux.

Une telle proposition, monsieur l'Orateur, ne manquerait certainement pas de recevoir l'appui du gouvernement québécois et de celui des autres provinces. Elle rencontrerait particulièrement les aspirations du ministre Castonguay, en ce qui a trait à la façon d'aborder la réforme constitutionnelle.

. Au Canada anglais, on peut penser que la réaction serait positive. On sait que, récemment, l'Ontario et la Colombie-Britannique se sont faits les défenseurs d'une meilleure répartition des pouvoirs entre les gouvernements. Le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, a adopté une position analogue à celle de son homologue du Québec quant aux télécommunications, au respect des priorités provinciales et à un nouveau partage des ressources fiscales.

Les relations entre Ottawa et Québec sont à leur niveau le plus bas, et le premier ministre cherchera sans doute à effacer, s'il acceptait cette proposition, la mauvaise impression qu'il a laissée, particulièrement à la suite de certains propos qu'il a tenus et qui ont été rapportés dans le journal *The Toronto Star*.

De son côté, le premier ministre Bourassa, devant l'inflexibilité d'Ottawa, est à réévaluer—nous le savons et le gouvernement le sait—l'ensemble de ses relations avec le gouvernement fédéral, et il pourrait annoncer sous peu une nouvelle stratégie, allant même jusqu'à indiquer que son gouvernement pourrait prendre des mesures de représailles contre le gouvernement central.

Monsieur l'Orateur, tout à l'heure, le ministre de l'Expansion économique régionale s'inquiétait et dénonçait le chef du parti conservateur progressiste (M. Stanfield), en disant qu'il n'avait rien à dire sur cette question, que toutes ses déclarations étaient évasives et générales, et qu'il n'y comprenait rien.

Si le ministre n'y comprend rien, c'est parce qu'il ne sait pas lire et qu'il ne veut rien comprendre. Je me permettrai, monsieur l'Orateur, de rappeler au ministre de se référer au journal *Montréal-Matin* du 31 mai 1972—cela ne date pas de 10 ou 20 ans—où l'on rapporte certains propos au sujet du chef du parti conservateur progressiste, et je cite:

Pour M. Stanfield, le rôle du fédéral en est surtout un de coordination et d'appui et il revient aux provinces et aux municipalités de prendre les décisions fondamentales sur l'orientation de leurs politiques de développement urbain.

Voici ce que le chef du parti conservateur progressiste disait, en matière de responsabilité urbaine, démontrant clairement que son parti, depuis de nombreuses années, a pris des positions beaucoup plus claires et beaucoup plus précises, sur des points particuliers, que de grands énoncés de principes philosophiques. Il s'agit de positions aux conséquences beaucoup plus pratiques que les attaques personnelles du député de Papineau contre certains journalistes qui ne sont pas ici pour se défendre, ce que je considère comme étant un acte de lâcheté de sa part, attaques qu'il ferait mieux de faire à l'extérieur, pour connaître la réplique.

M. Ouellet: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

- M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pose la question de privilège.
- M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler à l'honorable député qu'il ne peut pas m'accuser de lâcheté quand je suis à la Chambre, que je lui pose des questions, et que je lui dis, comme je l'ai fait la dernière fois qu'il a parlé en cette enceinte, que je suis prêt à aller l'affronter dans sa circonscription. Il ne m'a pas invité aujourd'hui, mais je suis encore prêt à y retourner.
- M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. J'inviterais le secrétaire parlementaire à dire à la présidence quelle question de privilège il veut poser, parce que ses remarques n'ont actuellement rien d'une question de privilège.
- M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, le député de Sainte-Marie m'a traité de lâche. Je lui dis que je suis prêt à aller l'affronter dans sa circonscription et parler à ses électeurs. Cela n'est pas de la lâcheté.
- M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire reconnaîtra que la question de privilège ne se pose pas, selon le Règlement de la Chambre. L'honorable député de Sainte-Marie a la parole.
- M. Valade: Monsieur l'Orateur, il est le bienvenu dans ma circonscription, mais il n'y restera pas longtemps, parce que les gens l'attendent pour le renvoyer chez lui très rapidement.

En terminant, monsieur l'Orateur, pour réfuter certaines affirmations fausses, nous nous apercevons que ce débat devrait conserver un caractère d'objectivité, mais étant donné les propos qu'a tenus le ministre de l'Expansion économique régionale, il est nécessaire de rétablir les faits. Le chef du parti conservateur progressiste, contrairement à ce que le ministre du développement régional a dit cet après-midi, faisait une déclaration, non pas hier ni l'an dernier, mais le 13 mai 1968, il y a près de quatre ans, pour exposer son attitude. Je me permettrai de citer le discours qu'il a prononcé à Saint-Jean, Terre-Neuve:

Le gouvernement libéral à Ottawa . . .

- M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Est-ce que cela a donné des résultats?
- M. Valade: Cela n'a pas donné de résultats, parce que les libéraux ont complètement faussé le jeu, lors de la dernière campagne électorale, en faisant intervenir des questions de sentiments; le parti libéral, on le sait, n'a jamais été en mesure de discuter des questions politiques, à cause d'une farce, la «Trudeaumanie», qui se terminera bientôt.

Monsieur l'Orateur, je veux citer les propos que tenait le chef de l'opposition officielle de M. Stanfield, à Saint-Jean, Terre-Neuve:

Le gouvernement libéral à Ottawa, au cours des cinq dernières années, a manqué à ses occasions et à ses obligations d'assumer cette fonction essentielle d'un gouvernement national.

C'est le thème que nous utilisons, parce que nous, nous consultons les provinces et nous les consulterons encore bientôt. Je continue à citer:

Ils n'ont pas réussi à consulter les provinces sur les priorités du développement économique et d'une politique sociale. Ils ont refusé d'adapter les programmes nationaux aux besoins et aux buts régionaux.

Ils ont fait marche arrière pour des programmes qui étaient utiles aux provinces ou les ont modifiés sans consultations suffi-